

Certificat en gestion du transport aérien (4808)

Une seule base possible puisqu'un des deux programmes courts est réussi

1. Études universitaires

- a. Formulaire complété et signé
- b. Formulaire de demande de reconnaissance d'acquis complété et signé

Programme court en gestion du transport aérien (0008)

Pour toutes les bases d'admission suivantes, le candidat doit fournir un :

- a. Formulaire d'admission complété et signé
- b. Chèque de 30 \$ fait à l'ordre de l'UQAC

Bases d'admission et autres documents requis :

1. Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en pilotage d'aéronefs ou dans un domaine connexe

- a. Photocopie du diplôme

ou

2. Posséder les connaissances requises et une expérience pertinente⁽¹⁾.

- a. Photocopie du certificat de naissance
- b. Photocopie du dernier diplôme obtenu
- c. Relevé de notes officiel
- d. Curriculum vitae à jour
- e. Lettre (s) d'employeur(s) confirmant l'expérience pertinente

ou

3. Avoir complété 15 crédits de niveau universitaire avec une moyenne de 2,3/4,3 et posséder une expérience pertinente⁽¹⁾

- a. Photocopie du certificat de naissance
- b. Photocopie du dernier diplôme obtenu
- c. Relevé de notes officiel
- d. Curriculum vitae à jour
- e. Lettre(s) d'employeur(s) confirmant l'expérience pertinente

(1) **Expérience pertinente** : Expérience pertinente: expérience dans un domaine relié à la gestion de l'aéronautique dans un organisme privé ou public. Cette expérience doit être d'une durée minimale de six (6) mois à temps complet et attestée par l'employeur ou le responsable de l'organisme par écrit. Le candidat qui demande une admission sur cette base doit fournir un curriculum vitae à jour. Lorsque requis, le candidat pourra être tenu de passer une entrevue avec la direction du programme pour évaluer ses connaissances. À la suite de l'évaluation, l'étudiant pourra se voir imposer un ou des cours d'appoint. Diplôme d'études collégiales (DEC) en pilotage d'aéronefs ou dans un domaine connexe